



LA VILLE RECRUTE

DES AGENTS RECENSEURS (H/F) POUR LA CAMPAGNE 2027

La commune de Saint-Prix, adossée à la forêt de Montmorency et membre de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, recrute des agents recenseurs (h/f) pour la campagne 2027.

Tous les cinq ans, l'INSEE confie à la Ville le recensement de l'ensemble de sa population.

La dernière campagne de recensement remontant à 2022, le recensement se tiendra donc du 21 janvier au 20 février 2027 inclus. Il sera précédé de deux demi-journées de formation obligatoires en janvier 2027.

Il apparaît donc nécessaire de bien vérifier au préalable ses disponibilités sur la période du recensement.

Pour mener à bien cette mission, la Ville de Saint-Prix recrute des agents recenseurs (h/f) qui se verront confier un portefeuille de logements à recenser.

Tout comme la précédente campagne, celle-ci a pour objectif de privilégier, au maximum, le mode de réponse par internet après dépôt d'une fiche chez les habitants.

MISSIONS

- Se former aux concepts et aux règles du recensement,
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses d'habitation à recenser sur son secteur et les faire valider par son coordonnateur (h/f),
- Déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet,
- Suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet,
- Récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis et effectuer les contrôles demandés,
- Relancer, avec l'aide du coordonnateur communal (h/f), les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis,
- Rencontrer le coordonnateur communal (h/f) régulièrement,
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

PROFIL

- Grandes qualités relationnelles,
- Diplomatie,
- Devoir de réserve et de discrétion,
- Sens du service public,
- Opiniâtreté,
- Disponibilité (travail en soirée et en partie le week-end),
- Qualités organisationnelles indispensables.

Rémunération : Forfait brut de 1 500 € dont la première moitié de ce forfait sera versée en février 2027 et la seconde en mars 2027. Chaque agent recenseur se voit confier 200 à 240 logements à recenser en moyenne. Versement de l'intégralité de ce forfait à la condition que 90% des logements attribués au moins aient été recensés.

Poste à pourvoir du 21 janvier au 20 février 2027 inclus ainsi que deux demi-journées de formation obligatoire

Dépôt des candidatures :

Merci d'adresser votre lettre de motivation et CV, soit :

- par voie postale à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire
Mairie de Saint-Prix
45 rue d'Ermont
95390 Saint-Prix

- par courriel à l'adresse suivante : mairie@saintprix.fr

Tél. : 01 34 27 44 44